



## SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 11 décembre 2025

Délibération n°60/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame La Présidente en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2025.

**Membres présents :** messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François NEBOUT, Gérard DESAPHY [Pouvoir de Gérard ROY], Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE, Mesdames Virginie LEBRAUD, Célia HELION, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

**Membres absents ou excusés :** messieurs François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard ROY [Pouvoir à Gérard DESAPHY],

Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST.

**Membres consultatifs absents :** messieurs Alain LEBRET, Andreas KOCH.

**Secrétaire de séance :** madame Célia HELION.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	9
Votants	12

### Objet : Orientations Budgétaires 2026

#### 1 – Contexte légal du Débat d'Orientation Budgétaire

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires du Syndicat Mixte est inscrit à l'ordre du jour du comité syndical.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a souhaité améliorer l'information des élus et a modifié l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions de la loi NOTRe imposent au président de l'exécutif de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, et prévoient l'obligation d'intégrer au rapport une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs. Ces informations doivent faire l'objet d'une publication.

Enfin, la présentation de ce rapport par l'exécutif doit donner lieu à débat, dont il sera pris acte par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

## 2 – Engagements pluriannuels envisagés

Les dépenses d'investissement 2026 correspondent aux projets structurants initiés et qui s'inscrivent pleinement dans les politiques menées sur le territoire que ce soit au niveau régional ou au niveau local [projets urbains portés par la ville d'Angoulême ainsi que par GrandAngoulême].

Ces opérations dont la programmation est pluriannuelle sont arrêtées dans le cadre des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiement, dont le bilan annuel d'exécution est dressé lors du premier comité syndical de l'exercice 2026.

Les engagements pluriannuels envisagés sont les suivants [exprimés en K€] :

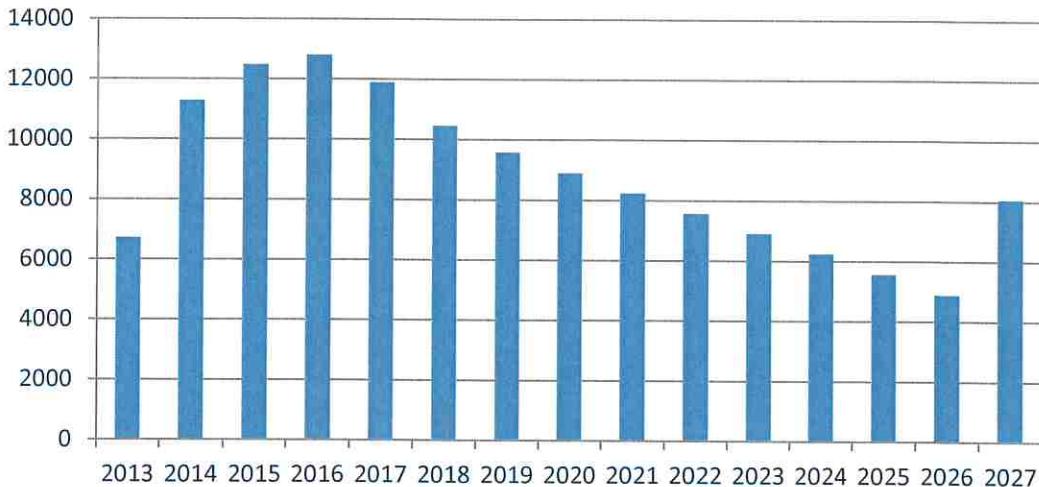
	2018/23	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
164 rue de Bordeaux	41	261	1500	2100	548			4 450
Ilôt 111/117 Bordeaux	294	112	460	3 200	1 833			5 900
Laubenheimer	50	17	35	190	108			400
Liaison Bord/Cognac						250	350	600
Centre de doc.	74	363	350	1 000	513			2 300
Eesi	175	90	520	2 900	1 565			5 250
Extension RE	18	131	435	4 200	2 700	986		8 470
TOTAL	653	973	3 300	13 590	7 268	1 236	350	27 370

## 3 – Structure et gestion de la dette

L'encours de la dette avait augmenté à compter de 2013 avec la décision de recourir à l'emprunt pour financer les investissements. De 4,3 millions d'euros en fin d'année 2012, il avait dépassé 12 millions d'euros en 2016.

Avec la reprise du financement des investissements par des participations statutaires à compter de 2017, l'encours de la dette est en diminution constante. Il s'élève à 5,6 millions à fin 2025, 4,9 millions à fin 2026 après un remboursement du capital à hauteur de 680 K€. Il sera porté à 8 millions à fin 2027, à la suite du recours à l'emprunt (PLS) pour le financement de l'extension de la résidence étudiante.

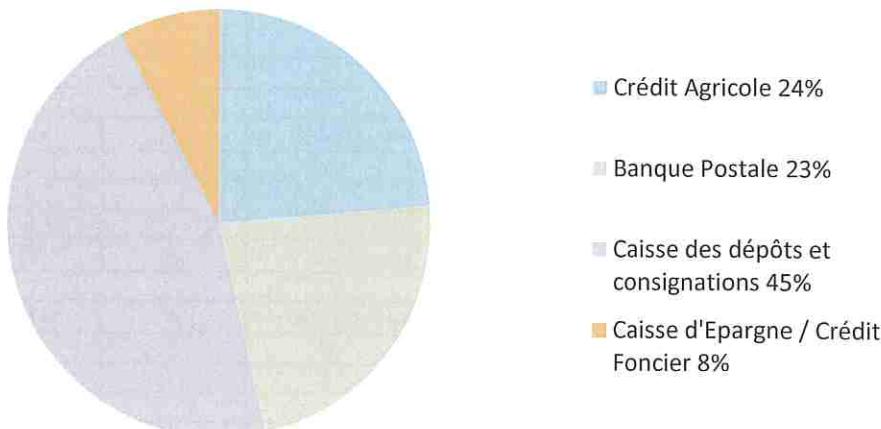
### Evolution de l'encours de la dette en fin d'année (en K€)



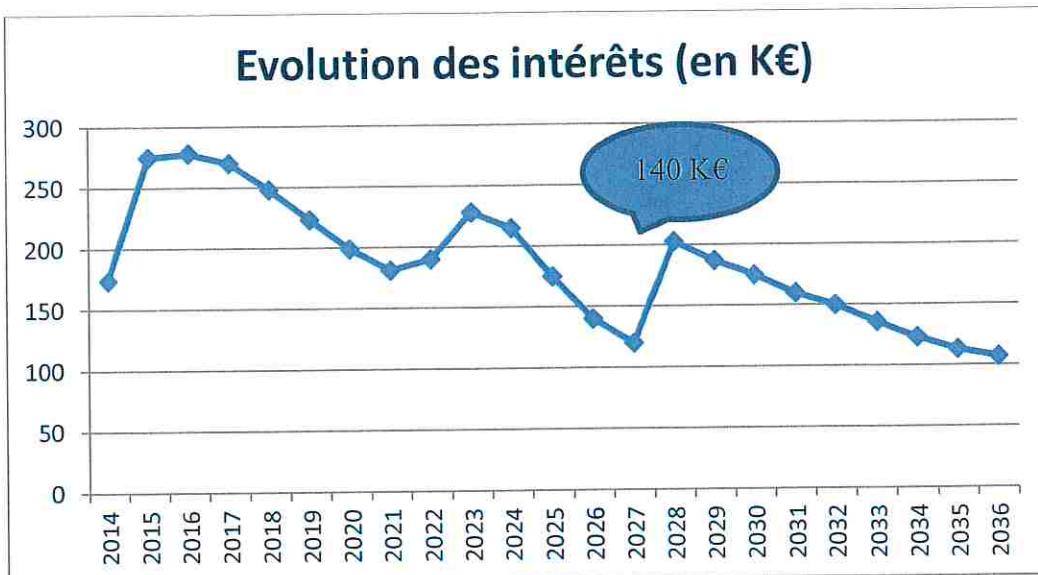
L'encours de la dette fin 2025 est constitué à 47 % d'emprunts à taux fixe et à 53 % d'emprunts à taux variable [indexés sur le Livret A].

Par ailleurs selon la classification Gissler, 100% de l'encours correspond à la typologie 1A.

### Répartition entre prêteurs



Les charges financières se sont élevées à 175 K€ en 2025 [en diminution de 18% par rapport à l'exercice précédent]. Elles seront prévues à hauteur de 140 K€ en 2026. Elles seront en augmentation à compter des exercices 2027/2028 pour atteindre 200 K€ à la suite du recours à l'emprunt pour assurer le financement de la nouvelle résidence étudiante.



#### 4 – Présentation de la structure et évolution des dépenses et des effectifs

Au 31 décembre 2025, le personnel du Syndicat Mixte se compose de 14 agents, le poste de responsable du service Formation étant pourvu depuis juillet 2025.

Les effectifs comprennent 10 agents rattachés à la filière administrative, 3 agents rattachés à la filière technique et 1 agent sur un emploi fonctionnel.

#### Evolution des effectifs par catégorie (au 31/12 de chaque année)

Année 2023	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	3	1	3	7
B	2	1		3
C	4			4
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>14</b>

Année 2024	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	2	1	3	6
B	2	1		3
C	4			4
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>13</b>

Année 2025	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	3	2	3	8
B	1	1		2
C	4			4
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>14</b>

Année 2026	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	3	3	3	
B	1	1		
C	4			
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>15</b>

Sur 2025, le nombre de jours d'absence est divisé par deux : 26 jours [51.5 jours en 2024, 175 jours en 2023] dont :

- 12 jours au titre des arrêts maladie [29 sur 2024, 165 sur 2023],
  - 2 jours au titre des autorisations d'absence pour enfant malade,
  - et 12 jours au titre des autres autorisations d'absence,
- soit en moyenne 1,8 jours par agent sur l'année [3.5 jours en 2024, 12.5 jours en 2023].

Pour le Syndicat Mixte, en 2025 les dépenses de personnel représenteront 21% des dépenses réelles de fonctionnement.

	Nom bre en ETP	Compte 012 (en K€)
2023	14,00	911
2024	14,00	908
2025	13,50	945
2026	14,25	975

A ce jour, le nombre d'ETP s'élève à 14 et comprend 1,5 ETP pour Creadoc (intégrés en 2018 dans nos effectifs). Il pourra être porté à 14.25 pour 2026 avec un recrutement en septembre 2026 dans le cadre du dossier des pôles territoriaux culturels France 2030.

## Introduction

La conjoncture nationale et mondiale reste atone sous l'effet de l'annulation de nombreuses productions de la part des grandes plateformes SVOD, de la difficulté croissante à monter des financements internationaux et de l'incertitude pesant sur les budgets des grands financeurs comme France Télévisions. La concurrence s'exacerbe et partout en France, les régions et de grandes métropoles, à l'instar de Marseille, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes Cannes et Annecy, investissent pour développer leurs écosystèmes et attirer les talents. La filière de l'animation notamment, attise leurs convoitises. Dans le même temps, des innovations technologiques majeures menacent le travail des professionnels, déjà précarisés par leur statut d'intermittent.

L'année 2025 fut donc une année difficile. La reprise espérée n'a pas été au rendez-vous, même si les productions nationales localisées en Charente se maintiennent à un niveau élevé, mais limitées par le montant des aides à la production.

Toutefois, 2025 a vu l'arrivée du studio Stim et la mise en activité de la Station Animation. Magelis reste bien une terre d'installation pour les studios.

Mais 2025 est surtout marquée :

- par notre dépôt de dossier, dans le cadre du programme nationale France 2030, pôles territoriaux d'industrie culturelles et créatives,
- et par le lancement du programme européen « Avenue » qui abonde notre budget de fonctionnement.

Par ailleurs, même si pour l'instant les chiffres ne sont pas officiels, les résultats 2025 en fonctionnement et en investissement seront positifs, permettant d'envisager sereinement les investissements et projets prévus pour les années à venir, ainsi que maintenir à l'identique pour 2026/2027/2028 les participations des collectivités locales.

2026 sera l'année de la mise en route de notre projet Pôles Territoriaux Culturels et du recrutement d'un responsable « développement économique et international ».

Que notre projet soit retenu ou pas, plusieurs actions seront initiées, afin d'inscrire Magelis dans une nouvelle dimension et accélérer son développement face à la crise.

## I – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2024 et 2025 ont vu l'installation de nouvelles entreprises. Pour 2026, nous avons déjà un nombre significatif de contacts qui nous permet d'espérer la poursuite de notre développement. Toutefois, la crise est toujours présente et nous serons sollicités par des entreprises rencontrant des difficultés. Le marché national se tient globalement, mais la reprise des commandes internationales, notamment des plateformes, ne démarre pas, ou tout au moins de manière trop faible.

La réponse positive à notre dossier des Pôles Territoriaux Culturels va impacter durablement l'action de Magelis et accroître notre notoriété nationale et internationale. Les nouveaux projets vont inscrire Magelis comme un lieu de productions mais aussi un lieu de créations, de réflexions et de technologies.

L'apport financier de l'Etat, réparti sur plusieurs années et sur plusieurs organismes locaux dont Magelis, la Cité, Eurekatch ou encore les labos des universités, accélérera le développement de Magelis. Enfin, la réponse positive sera aussi un vecteur de communication puissant qui pourrait faciliter l'implantation et la création d'entreprises sur notre territoire.

La réponse négative n'empêcherait pas Magelis de réaliser une partie de ses objectifs, mais sur une période plus longue et pas intégralement.

### A. La prospection

Comme chaque année, nous démarrons l'année avec des projets d'implantation en cours de discussions. Magelis reste un vrai lieu d'installation pour les entreprises de production et de prestations, ce qui renforce notre place dans l'environnement économique français et lui assure un avenir.

Après avoir ouvert notre prospection sur des secteurs nouveaux tels que les effets visuels et la réalité virtuelle, nous l'ouvririons cette année aux sociétés de productions étrangères.

C'est le démarrage d'une nouvelle dimension que pourrait prendre Magelis en profitant des outils financiers nationaux [crédit d'impôt international].

Concernant les tournages, comme tous les ans, nous recommençons avec un compteur à zéro. 2025 n'a pas été une grande année, mais nous espérons que les différents contacts pris nous permettront de tourner plus de 150 jours en 2026.

Afin de mieux faire connaître la Charente, nous avons allongé notre film qui présente une plus grande variété de décors et le Bureau d'Accueil des Tournages multiplie les contacts auprès de sociétés de fiction.

Afin de dynamiser notre développement économique, à l'issue de la réponse à notre dossier [et de la signature du contrat], nous pourrons lancer le recrutement de notre prospecteur/développement international.

## B. Développement local et animation économique

Le point central de l'année 2026 sera la mise en place de nos projets inscrits dans notre dossier France 2030, et notamment :

- Le plan d'action pour faire de Magelis un pôle et un campus international. L'objectif est de multiplier les liens avec les entreprises et les écoles à l'étranger, de renforcer les co-productions et d'installer de nouvelles entreprises et écoles sur notre territoire.
- La création de l'institut Magelis, qui aura une vocation nationale et internationale et qui regroupera laboratoires de recherche et entreprises, et aura pour vocation de faciliter l'intégration des innovations dans les process de création, de formation et de fabrication dans nos différentes filières.
- La création de l'association Magelis Créative en partenariat avec plusieurs producteurs d'animation, de fiction et de réalité virtuelle. Cette association aura pour mission de créer une résidence d'auteurs à Angoulême et recevra, à la fois des artistes envoyés par les sociétés de production, ainsi que des auteurs répondant à un appel à projets lancé par Magelis. Ils seront coachés, et des professionnels interviendront à leur côté.
- Enfin, en partenariat étroit avec Eurekatech, il sera créé un parcours entrepreneurial entièrement dédié aux industries créatives. Ce projet s'accompagne d'une réorganisation de la pépinière Magelis, afin qu'elle soit plus et mieux identifiée en apportant de nombreux services aux entreprises présentes. L'objectif est de lui donner une dimension nationale et de créer de nombreux partenariats.

A noter, qu'en cas de réponse négative, une partie de ces projets serait quand même initié dès 2026. Toutefois, les projets portés seraient moins ambitieux et peut-être pas tous développés.

Concernant l'international, nous poursuivons les contacts établis dans le cadre du programme Avenue [Danemark, Irlande, Pays-Bas et Italie] afin d'échanger et de créer des passerelles entre les clusters et les écoles de ce programme.

Nous lancerons une initiative vers Taïwan en partenariat avec le CNC, dont Taïwan est un pays cible. Cette opération pourrait se tenir dans le cadre d'Immersity.

En revanche, le projet avec le Pays basque espagnol, dans le cadre de l'Eurorégion, s'arrêtera.

Nos résidences d'écritures, initiées depuis 3 ans, se poursuivront en attendant l'ouverture de Magelis Creative (résidence XR, résidence en partenariat avec la Wallonie et le Luxembourg). Nous envisageons aussi l'organisation d'une résidence dédiée à la musique à l'image.

Enfin, et compte tenu de la situation économique, nous envisageons de créer un évènement à destination des salariés des studios, ce qui nous permettra d'échanger avec eux, tout en leur apportant une perspective sur leur métier.

## C. Les aides à la production

Magelis poursuit sa mission de suivi des aides à la production du Conseil Départemental de la Charente. Doté en 2025 d'un budget de 2 150 000€, il est le fonds départemental le plus important de France.

En 2026, nos actions se porteront sur :

1. La poursuite du travail de prospection mené par le bureau d'accueil des tournages Charente, auprès des sociétés de production, pour accroître le nombre de jours de tournages de longs métrages et fictions TV, sur le territoire.
2. Magelis accompagnera le Département de la Charente dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la Région Nouvelle Aquitaine, en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, articulée autour de 4 priorités :
  - Soutenir une création cinématographique et audiovisuelle diversifiée, innovante et ancrée dans le territoire,
  - Structurer la filière régionale et développer un écosystème solide et durable,
  - Renforcer les dynamiques culturelles et le lien entre les œuvres, les artistes et les personnes sur l'ensemble du territoire,
  - Conduire la transition écologique et sociétale du secteur cinématographique et audiovisuel en région.

## **II - FORMATION-RECHERCHE**

Depuis sa création, l'écosystème de l'image à Angoulême s'appuie sur un pôle de formation supérieur performant, contribuant à son rayonnement national et international. Regroupées au sein du Campus de l'Image, quinze écoles proposent des formations diversifiées (animation, jeu vidéo, BD, manga, documentaire, audiovisuel, informatique, médias interactifs, direction artistique, marketing), du préparatoire au Doctorat.

Le nombre d'étudiants diminue légèrement ; en animation, il atteint 2037 étudiants à la rentrée 2025-2026 (dont 490 à l'École 42).

Pour 2026, le Pôle formation poursuit sa stratégie de soutien au dynamisme du secteur, mais fait de la notoriété du Campus et du recrutement étudiant une priorité. Une nouvelle stratégie visera à mieux valoriser les écoles et l'excellence des formations.

Deux axes stratégiques :

Renforcer le positionnement de Magelis auprès des étudiants et améliorer leur expérience.

Repenser l'image et la notoriété du Campus Créatif, à l'échelle territoriale, nationale et internationale.

Parallèlement, le Pôle Image poursuivra son appui à la formation professionnelle, aux étudiants et jeunes créateurs (services étudiants, résidences, accompagnements, partenariats, actions de promotion).

### **1/ Soutien aux écoles et au développement de l'offre de formation**

Le Pôle Image améliore continuellement l'offre de formations, en garantissant complémentarité et synergies. Il contribuera comme chaque année au fonctionnement de plusieurs écoles :

- Accompagnement financier : ENJMIN, EMCA, CREADOC.
- Élaboration, suivi et renégociation des conventions pédagogiques et financières avec les tutelles (Université de Poitiers, CNAM, CCI).
- Appui administratif auprès des ministères, rectorat et institutions ;
- Participation au CA de l'IUT ; participation aux journées d'étude et soutenances et du Lycée Guez de Balzac.
- Suivi du projet de centre de documentation commun.
- Concertation écoles-professionnels-OPCO (AFDAS) pour développer l'alternance.

## Les nouveaux axes stratégiques pour 2026 :

### a. Mutualisation pédagogique et professionnelle : pédagogie expérientielle

Objectif : renforcer les liens entre les 15 écoles et les entreprises du territoire. Pour se faire, nous visons l'organisation de :

- Masterclasses, conférences et séminaires mutualisés [comme celle organisée par Magelis et l'AFCA pour la venue de B.Plympton ou de F.Rossin]. Régularité : tous les 2 mois. Programme à définir avec les directeurs d'écoles pour 2026.
- Mutualiser les projets inter-écoles, les informations et les actions=> les étudiants sont en demande : l'Enjmin, visite d'un étudiant qui souhaite monter le CIA.
- Ateliers tutorés avec les professionnels seniors de l'animation et du Jeu Vidéo d'Angoulême :
  - o Partenariat avec la Tréfilerie à la Couronne pour l'organisation de conférences inspirantes sur les parcours professionnels.
  - o Impliquer davantage les studios dans la formation des étudiants en vue de faciliter le recrutement des jeunes talents
- Capitaliser sur les événements organisés à Angoulême, par Magelis : journées ou demi-journées dédiées à une programmation spécifique pour les étudiants du Pôle Image, en parallèle des événements organisés à Angoulême : fête de l'Animation, GameConf, Radi Raf, Immercity... : programmer des conférences, tables rondes...en parallèle pour les écoles, afin de les faire bénéficier du vivier riche d'intervenants reconnus, de se confronter aux possibilités multiples offertes par les métiers créatifs, au monde professionnel et réseauter.
- Organiser des Jams, (exemple : Jam Animation et IA coorganisée avec Creative Machine), qui permettent aux étudiants d'explorer les nouveaux outils, et de créer des projets en mode intensifs mêlant en équipe avec des professionnels pour développer l'innovation, l'expérimentation, la créativité et le réseau.
- Faciliter l'ouverture, l'exploration et la créativité.
  - o Soutien aux écoles à la participation à des événements et visites hors Angoulême sous forme d'aide aux écoles : MIFA, Cannes, Rencontres de Fontevraud, festival Rennes, etc...
  - o Organisation et soutien d'un programme mutualisé de cours hors les murs sur le territoire : journées immersives, visites remarquables... prise en charge du transport mutualisé...
  - o Organisation de voyages pédagogiques en France et à l'étranger mutualisés : Vivre son métier autrement, se cultiver, s'enrichir. Exemple : voyage à Bruxelles, à la rencontre des auteurs de BD : workshop avec les artistes résidents du Tiers Lieu La Vallée à Schaerbeek par exemple.
- Création d'une Carte Etudiante Campus Créatif MAGELIS, afin que l'info pour les étudiants soit centralisée et réunie sous un seul dispositif, et qu'ils aient accès à un ensemble de propositions, et création d'un compte DISCORD pour rassembler et diffuser toutes les informations concernant la vie étudiante (SCUCC, CIJ, Mairie, Magelis, Université de Poitiers etc...).
  - o fournitures pas chères [en cours de négociation pour livraison ou installation à Angoulême de Galpe, ou Boesner],
  - o bar et restaurants : tarifs réduits,
  - o laveries : prix négociés,
  - o places gratuites de concert, ciné, théâtre, [en plus de celles proposées par le Scucc],
  - o échangerie/ressourcerie,
  - o bons plans apparts, entraide, annonces,
  - o Epicerie solidaire, bols repas, et friperie du SCUCC,

- Gratuité des musées [en cours de négociation],
- informations sur l'accès et le suivi médical et psychologique.

### **b. Valorisation des productions étudiantes : Rayonnement du campus et du travail des étudiants**

- Organisation de projections : avec des jurys de professionnels et organisation de projections des films des étudiants pour les angoumoisins.
- Présentation des productions étudiantes en concours et festivals : Les Chatons d'Or, Les Pégases, Les Animés, Le festival d'animation de Rennes, présentation des films étudiants aux sélections en festivals nationaux et internationaux, (Annecy...)
- Création d'une archive mutualisée des films et des productions des étudiants : Creadoc, EMCA, EESI, LISA, E/Cohl, Atelier, ENJMIN, Objectif 3D.
- Publication d'un Livre Almanach rassemblant les projets de fin d'études des étudiants du Campus Créatif, qui sera ensuite distribué auprès des studios, dans toute la France pour faire connaître et faire rayonner le travail de nos étudiants.

### **c. Branding corporate : image, notoriété, rayonnement**

Création d'une nouvelle identité visuelle et stratégie de communication, tout en conservant le logo Magelis.

#### **c.1. Rayonnement régional**

- Organisation du Premier Salon des Écoles au Studio Paradis [novembre 2026].
- Création d'un site dédié, lié au site Magelis, regroupant films et projets des écoles.
- Organisation de projections de films étudiants à Angoulême au cinéma lors de soirées dédiées.

#### **c.2. Rayonnement national et international**

- Benchmark national pour repositionnement stratégique.
- Stratégie RS : 1 post/jour, boosts payants pour JPO/salons.
- Page Wikipedia, référencement Studyrama/Diplomeo/Étudiant/Parisien, travail SEO.
- Relations presse : articles réguliers, valorisation des sélections festivals.
- Développement des échanges internationaux [Canada, Japon, Chine, Asie : Corée, Taïwan].
- Création d'une brochure Campus Créatif Magelis.
- Participation mutualisée aux salons étudiants [Sarlat, Paris] avec tarifs grands comptes.
- Présence aux événements liés à nos secteurs [Paris Game Show, Japan Expo, MIFA...].

Le Pôle reste ouvert à de nouvelles implantations d'écoles, ou de nouvelles formations de nos écoles.

Il organisera une concertation écoles-studios pour adapter les programmes aux besoins en compétences.

Il participera aux groupes de travail du Contrat Régional de Filière Culture [orientation-formation-emploi].

### **2- Amélioration des conditions de vie étudiante**

Créer un sentiment d'appartenance à un campus n'est pas chose aisée, mais la diversité juridique des écoles de Magelis rend cette tâche encore plus ardue. Pourtant la reconnaissance d'un campus passe par cette appropriation des étudiants, et ainsi créé ce sentiment d'appartenance. C'est pourquoi l'animation

de notre campus est primordiale, et les actions ci-dessus participeront à développer le sentiment d'appartenance.

Par ailleurs, le bilan de la condition étudiante met en évidence des difficultés économiques, sociales et psychologiques nécessitant des réponses locales.

Nous poursuivrons notre travail avec l'association des étudiants de l'image [CIA]. Cette association est nécessaire pour les activités mises en place notamment avec les ateliers hebdomadaires de théâtre, yoga, ou encore les pratiques sportives gérées et la mise à disposition par la ville d'Angoulême de créneaux horaires pour la pratique du volley, basket, foot... [Léonide Lacroix].

Par ailleurs, Magelis continue de soutenir les étudiants face à leurs difficultés sociales et psychologiques :

- L'action de l'association Magelis Solidarité se poursuivra. Elle permet à une trentaine d'étudiants de bénéficier d'une bourse finançant une partie de leurs frais de scolarité.
- Nous maintiendrons dans nos locaux les permanences psychologiques à destination des étudiants. Face à la montée de la demande, nous avons accru le nombre de créneaux horaires en accord avec le psychologue clinicien. Nous avons obtenu, à nouveau, pour l'année scolaire 2024/2025, une subvention du CROUS (au travers de la CVEC) couvrant quasiment l'ensemble de ces permanences. Une demande 2025/2026 sera faite.

Concernant l'épicerie solidaire, nous continuerons à fournir gratuitement le local au SCCUC et nous leur avons cédé notre véhicule permettant l'approvisionnement de l'épicerie en denrées alimentaires. Magelis apporte un soutien pour le salariat d'un demi ETP, pour l'animation de l'épicerie solidaire.

### **3- Formation professionnelle**

Compte tenu de la situation économique plus difficile rendant plus disponibles les professionnels, le Pôle Image travaillera sur le renforcement de la formation professionnelle sur le territoire en s'appuyant sur le réseau local des écoles et des entreprises du territoire. La formation professionnelle est, à la fois un enjeu individuel pour les salariés des studios et les auteurs réalisateurs, et un enjeu collectif au cœur de la politique de ressources humaines des entreprises pour lesquelles la formation est un levier de développement et de compétitivité dans un environnement national et international très concurrentiel.

Pour le Pôle Image, il s'agira de partager avec ses partenaires institutionnels (Afdas, Pôle Emploi, Conseil Régional, Alca, CPNEF Audiovisuel) une analyse sur les emplois et les compétences en évolution sur le territoire et élaborer des réponses collectives pour les entreprises qui passera par :

- L'organisation de la concertation avec les studios pour définir les besoins en formation des salariés,
- L'organisation des réunions d'information en partenariat avec l'Afdas et l'Alca sur l'accès à la formation et avec Pôle Emploi sur les questions liées au régime de l'intermittence.

C'est dans ce cadre que Magelis s'est investi dans le programme « Avenue » sur la formation professionnelle [Enjmin] en partenariat avec quatre autres écoles internationales : Polytechnico à Turin, Visuals à Viborg, Stichting Breda University of Applied Sciences à Breda, Dun Laoghaire Institute of Art Design & Technology à Dublin.

Le pôle recherche et formation a produit une étude et un rapport de synthèse sur les besoins en formation de l'industrie du jeu vidéo en Europe en 2025, qui sera publié sous l'égide de la Commission Européenne par les partenaires du projet AVENUE, et des modules de formation répondant à ces besoins seront

développé par le CNAM ENJMIN. Une seconde phase d'étude sera menée par le pôle recherche et formation tout au long de l'année 2026.

#### **4- Actions en faveur de la jeune création**

Pour renforcer l'attractivité du territoire :

Actions 2026 :

- Bourses de résidence [Magelis + Maison des Auteurs] pour les jeunes diplômés [EESI/EMCA].
- Plan du Festival Off FIBD [avec Radio ZaïZaï], si maintien.
- POC – Portes Ouvertes Créatives [collectif La Baraka].
- Soutien au Collectif des Hiboux [marché de Noël de la jeune création].

#### **5- Développement de la recherche et des partenariats universitaires**

Le Pôle Image Magelis s'engage activement dans le développement de partenariats et de collaborations entre les entreprises locales et les laboratoires des universités de la région. L'importance de coordonner les efforts de recherche entre acteurs privés et publics est de plus en plus soulignée dans l'analyse des réussites économiques.

Les actions prévues en 2026 :

- Création d'un pôle de R&D pour les Industries Culturelles et Créatives qui fait l'objet d'un AAP France 2030, avec l'Université de Poitiers, Bordeaux Montaigne et l'Université de Bordeaux, et les laboratoire CEDRIC du CNAM, le CATIE, le CEDEJ, XLIM, le CRITT.

Le Pôle Image pourra accompagner financièrement d'autres projets de recherche réunissant des universitaires et des entreprises afin d'amorcer les collaborations. Il pourra également co-financer des thèses impliquant des universités régionales et des entreprises ou acteurs du territoire.

#### **6- Engagement pour des pratiques écoresponsables**

Le Pôle renforce son engagement écologique : sensibilisation, formation, mesures d'impact.

Actions 2026 :

- Participation à la BoCAJ (Bouleversement Carbone dans l'Animation et le Jeu Vidéo).
- Participation au Placcaj (Plan Local d'Actions Carbone) avec 10 entreprises pilotes.
- Collaboration avec Ecoprod pour des modules de formation à l'écoproduction.
- Réflexion sur des outils de mesure des consommations électriques des pipelines de production.

### III - STRATEGIE MARKETING & COMMUNICATION

#### A- AXES DE COMMUNICATION

Le plan de communication 2025 tel qu'annoncé dans les orientations budgétaires a été suivi et Magelis a développé sa visibilité dans les médias et consolidé ses relations avec les protagonistes de l'image, tant sur le territoire qu'à l'extérieur dans les différentes filières.

Dans un contexte compliqué comme exprimé en introduction générale, Magelis bénéficie d'atouts qui lui confèrent une compétitivité indéniable : le soutien du Département de la Charente pour les aides à la production qui restent à un niveau majeur en France, de l'agglomération de GrandAngoulême pour sa dynamique sur le développement économique, de la ville d'Angoulême pour sa notoriété dans la bande dessinée et son appartenance au réseau des villes créatives Unesco, de la Région Nouvelle-Aquitaine pour son attractivité naturelle « Sud-Ouest » et ses aides à la production.

C'est sur cette combinaison que continue à s'appuyer la communication de Magelis, autour de l'attractivité du « *territoire Magelis, là où les talents s'épanouissent, là où les projets se réalisent* ». A noter que nous nous faisons plus discrets, eu égard à la conjoncture, sur le troisième item qui faisait partie du triptyque « *Là où les entreprises prospèrent* ».

Ces axes se déclinent en fonction des filières professionnelles et des cibles, toutes n'étant pas confrontées aux mêmes problématiques locales ou nationales. Il s'agit de consolider et développer l'écosystème dans sa globalité en déclinant des messages en fonction des cibles prioritaires pour chaque filière, chefs d'entreprises, entrepreneurs, techniciens et talents créatifs.

C'est dans ce contexte que nous souhaitons renforcer la dynamique initiée en 2025 autour de notre candidature à l'appel à projet France 2030 « Pôles territoriaux des industries culturelles et créatives ».

Dans le contexte économique actuel et face aux menaces technologiques, Magelis se projette dans l'avenir et reste déterminé à soutenir tous les acteurs des filières créatives implantés en Charente. « *Là où se dessine le futur* ».

La communication de Magelis sera ajustée selon que nous serons lauréats ou non de cet appel à projet, à partir d'avril 2026.

En tout état de cause, les axes qui sont définis dans la candidature, à savoir la constitution d'un pôle de R&D de référence en France dans les industries créatives, seront valorisés, qu'il s'agisse de la R&D créative, entrepreneuriale ou technologique.

La dynamique internationale de Magelis sera également amplifiée.

#### B- CIBLES DE COMMUNICATION

Les cibles de Magelis sont multiples, entre chefs d'entreprises, producteurs, entrepreneurs, techniciens et talents de l'image.

En 2026, il conviendra de poursuivre nos actions initiées les années précédentes auprès de la cible des **journalistes des grands médias nationaux**, notamment économiques, culturels et d'information générale. Le discours se concentre sur la réussite de Magelis, la constitution en 30 ans d'un pôle éminent en France et en Europe dédié aux ICC intégrant un campus, ainsi que sur son ambition de se renforcer sur le plan de l'innovation.

Pour la cible des **chefs d'entreprises**, il convient de continuer à « vendre » la destination dans son ensemble « écosystème innovant + vivier de talents + immobilier compétitif + aides à la production », en insistant sur les leviers qui concernent le mieux chacune des filières.

**Sur le plan local**, il convient d'accorder une attention particulière aux professionnels qui constituent la communauté créative et se trouvent grandement fragilisés par la situation actuelle.

Pour accompagner nos efforts de communication sur l'attractivité, nous maintiendrons notre travail avec les autres institutions locales et régionales, également impliquées dans la promotion du territoire :

- Participation au travail sur le label **Unesco d'Angoulême** comme ville créative, ce qui entretient aussi des perspectives à l'international au sein du réseau
- Opérations de promotion communes avec la technopole **Eurekatech** sur certains marchés-clé notamment le jeu vidéo et la réalité virtuelle pour le patrimoine
- Concertation avec l'agglomération de **GrandAngoulême** et/ou la ville d'**Angoulême** pour mener les opérations de relations presse avec l'agence Oxygen
- Participation aux initiatives de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris
- Collaboration avec le département de la **Charente** pour promouvoir le territoire
- Coopération avec la **Cité de la bande dessinée**

Ces coopérations avec les institutions locales nous permettent également de mieux communiquer sur Magelis auprès de la population. Nous serons particulièrement attentifs à la couverture médiatique qu'elles pourront faire dans leurs propres supports sur l'actualité du pôle.

## C- STRATEGIE DES MOYENS

Les moyens mis en œuvre combinent à la fois la promotion du SMPI MAGELIS (institutionnel), celle du Campus de l'image et celle des protagonistes des différentes filières selon une déclinaison adaptée.

### C-1. Sur le plan institutionnel

Magelis décline sa communication tant sur le plan local que national et international, entre médias grand public et professionnels.

- Sur le plan local
  - o Organisation des **Etoiles de l'économie** spécial Industries créatives, avec la Charente Libre en mai/juin
  - o Relations avec les médias locaux et animation des réseaux sociaux
  - o Renouvellement des **afterworks** mensuels ouverts à tous les talents du pôle qui fonctionnent plutôt bien avec une centaine de convives
  - o De l'événementiel avec la désormais traditionnelle journée organisée début juillet **Magelis en fête**
  - o Emission mensuelle *Carrefour des images* sur **RCF Charente** et sur **ZaiZai** ;
  - o Partenariat avec le **SA XV**
  - o Soutien sous diverses formes aux acteurs culturels (subventions, marketing, coopérations...)
- Sur le plan national
  - o Les **relations presse** constitueront toujours en 2026 un axe de travail majeur sur lequel se mobilise le service communication avec l'agence **Oxygen**, pour multiplier les sollicitations auprès des grands médias nationaux politiques et économiques. Les

résultats en 2025 restent probants malgré la conjoncture, avec des articles obtenus sur TF1, dans *Le Figaro*, *Le Monde*, *Les Echos*, *Placéco*, *L'internaute*... Pour chacun, nous devons faire preuve de réactivité pour leur proposer des reportages clés en main au sein de l'écosystème.

- Organisation d'une **cérémonie de vœux** à Paris début janvier, si possible au siège de Pernod-Ricard
- **Internet** et les **réseaux sociaux** notamment *Facebook* et *Linkedin* contribuent à la viralité que nous recherchons. Notre audience augmente régulièrement, de l'ordre de 10% par an sur chacune des plateformes. Ils sont des outils essentiels à l'attractivité du territoire par le relai que nous pouvons faire de toute l'**actualité** qui s'y déroule.

- Sur le plan international

- Renouvellement de notre partenariat avec l'association européenne **Cartoon** pour renforcer notre visibilité sur tous ses évènements à Bordeaux, Toulouse, Marseille, Bruxelles et Madrid
- **Relations publiques** dans le cadre de partenariats que nous développons avec des institutions à l'étranger [Europe, Québec...] en prévision de la mise en œuvre de notre projet Magelis2030
- Préparation d'un plan de **relations presse** auprès de médias internationaux avec l'agence Oxygen

## C-2. Pour le campus créatif

Une communication spécifique est orchestrée pour le campus dans une approche collective visant à valoriser le territoire auprès des étudiants extérieurs et de leurs parents.

- Les réseaux sociaux sont au cœur du dispositif de Magelis pour travailler la notoriété du campus, notamment **Instagram** qui est une plateforme appréciée des étudiants et qui permet de valoriser le territoire à l'aide de photos et de vidéos.
- Nous cherchons, en concertation avec les écoles et la Direction de la Formation et de la recherche de Magelis, à améliorer l'efficacité de nos actions pour le recrutement des écoles...
  - Salons,
  - Réalisation de visites virtuelles des écoles,
  - Achats de mots clés sur les moteurs de recherche,
  - Campagnes médias / hors médias.

## D- STRATEGIE DE COMMUNICATION PAR FILIERE

### D-1. Edition : talents de l'image, collectifs d'auteurs et éditeurs

Cette filière est fragile et rencontre de graves difficultés pour se financer. Le soutien de Magelis, en complément des autres institutions locales, contribue à sa vitalité.

- Salons et festivals :
  - Stands au **Festival International de la bande dessinée** d'Angoulême fin janvier : stands de collectifs d'auteurs et d'éditeurs au Pavillon Nouveau Monde place New York, Pavillon jeunes Talents avec les écoles du Campus de l'image au Cnam-Enjmin, Pavillon Jeunesse aux Chais Magelis, participation à un lieu ouvert au public en centre-ville en lien avec CapBD...

- Stand collectif à *Quai des Bulles* en octobre à Saint-Malo ou autre à définir avec les collectifs
- Evénements grand public :
  - *Village des talents* lors de Magelis en fête
  - *Marché de Noël de la création indépendante* en décembre
  - Soutien au salon *Drôles de livres* organisé par l'association **Mauvaises graines**
- **Subventions** aux associations et collectifs d'artistes pour aider à la publication d'ouvrages, en lien avec les services de l'ALCA et de la **Maison des Auteurs**.

## D-2. Animation : producteurs de longs métrages et de séries pour la télévision

En plus des efforts qui continueront à porter cette année sur la cible des producteurs afin de les rassurer par rapport à leur implantation à Angoulême, nous renforcerons nos liens avec les talents présents sur le territoire qui doivent aussi être confortés.

- Salons et festivals :
  - Partenariat avec le *Cartoon Movie* en mars à Bordeaux où se rassemblent plus de 800 professionnels européens du film d'animation, prétexte à une forte promotion de l'écosystème Magelis en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole
  - *Cartoon Next* à Marseille en avril
  - Stand réceptif au *Mifa* en juin à Annecy pour le Festival du film d'animation où se rassemblent les professionnels du monde entier
  - Promotion sur le *Cartoon Forum* en septembre à Toulouse, évènement européen phare dédié aux programmes d'animation pour la télévision
  - *Cartoon Springboard* en octobre à Madrid
  - *Cartoon Business* en novembre à Bruxelles
  - Partenariat avec le magazine Ecran Total pour leurs *Rendez-vous de l'animation*
- Production évènementielle :
  - Production de la 5<sup>ème</sup> édition de la *Fête de l'Anim'* en octobre proposant conférences, projections et avant-premières au public charentais (adultes, enfants, étudiants de l'image et professionnels de l'animation), une journée réservée aux professionnels « One Shot » et des projections pour les centres de loisirs
  - Renouvellement des *RADI-RAF* en novembre qui ont encore confirmé en 2025, avec près de 400 participants, leur intérêt pour les professionnels de la filière de l'animation française. L'évènement bénéficie du soutien de partenaires institutionnels de premier plan : *CNC, AnimFrance, Ficam, Afdas, CPNEF, Audiens*
  - Renouvellement de la résidence *Animation<sup>3</sup>* avec nos partenaires Wallimages et le Film Fund Luxembourg
  - Tout au long de l'année, des avant-premières des productions d'animations réalisées à Angoulême « *Journées des Héros* », pourront être organisées le mercredi pour les centres de loisirs en fonction des sorties
  - Organisation d'une conférence / débat de **concertation** sur les enjeux de la filière ouverte à tous les professionnels du territoire
- Production audiovisuelle :
  - Au fil des productions qui s'achèveront en 2026 dans les studios charentais, nous enrichirons la série **d'interviews** vidéo des réalisateurs de films et de séries d'animation, pour les mettre en ligne sur nos réseaux sociaux au moment de la diffusion des œuvres.

- Sur internet :
  - Notre présence sur les réseaux sociaux sera accentuée :
    - **Facebook** : pages *Magelis Angoulême*, *Animation Angoulême* [4 000 membres] et *Je travaille dans l'animation et le jeu vidéo* [+10 000 membres]
    - **Linkedin** : pages *Magelis Angoulême* et publications sur des groupes internationaux afin de renforcer notre notoriété à l'étranger
- En édition et presse :
  - Pages de **publicité** dans la presse professionnelle (*Ecran Total*, *Le Film Français...*)

#### D-3. Jeu vidéo : créateurs et producteurs indépendants

Nous poursuivrons notre partenariat avec l'association néo-aquitaine **SO.Games** pour valoriser notre écosystème de créateurs de jeux vidéo et attirer de nouveaux studios.

- Salons et festivals :
  - Participation à la **Gamescom** à Cologne en août avec un pavillon « SO GAMES / MAGELIS / REGION NOUVELLE-AQUITAINE »
  - Soutien au festival **Spawn** organisé par le **Cnam-Enjmin** à Angoulême en avril ou octobre
- Production évènementielle :
  - Renouvellement de la **Game Conf**, journée professionnelle de colloque dédiée à l'entrepreneuriat dans la filière indépendante, à laquelle le CNC est associé
  - Renouvellement de la **Game Invest**, journée de rencontre avec des investisseurs
  - Organisation d'afterworks **Game dev talks** pour la communauté des talents du jeu vidéo avec l'association SO.Games

#### D-4. Films et fictions : producteurs et réalisateurs

Notre objectif est de développer la notoriété de la Charente comme terre de tournage et terre de postproduction, notamment en valorisant les nombreux studios de son et de montage image qui se sont développés sur le territoire.

- Salons et festivals :
  - Présence sur le stand de l'ALCA au **Salon des Tournages** qui se tient à Paris en février. Il est visité par de nombreux directeurs de production et régisseurs.
  - Soutien au Festival du film court d'Angoulême
  - Organisation d'un déjeuner des producteurs à l'occasion du **Festival du film francophone d'Angoulême** en lien avec le Département
  - Opération de relations publiques au **Festival de la fiction de La Rochelle** en septembre, en partenariat avec des acteurs de la filière locale et nationale
- Production audiovisuelle :
  - **Interviews** des réalisateurs avec leurs producteurs lors du tournage en Charente et publication sur nos réseaux sociaux lors de la diffusion du film ou de la fiction
- Edition et presse :
  - Pages de **publicité** dans la presse professionnelle, en particulier *Ecran Total* et *Le Film Français*

## D-5. Image numérique : producteurs et dirigeants de studios, créateurs

Cette filière englobe tous les développements audiovisuels innovants, notamment les effets visuels et la réalité virtuelle. Il s'agit d'une filière émergente avec un nombre encore limité d'acteurs en France et très concentrés en région parisienne. L'impact économique sur le territoire de nos actions n'est pas encore satisfaisant mais cette filière est stratégique en vue de l'AAP Pôles territoriaux France 2030.

- Salons et festivals :
  - Soutien au festival *Courant3D* qui propose au public Charentais de nombreuses créations en réalité virtuelle, 3D ou réalisées avec intelligence artificielle. Le festival pourrait s'adosser en 2026 à Immersity.
  - Participation à des salons spécialisés à définir avec la technopole **Eurekatech** en fonction des demandes des entreprises et des opportunités
- Production évènementielle :
  - Renouvellement d'*Immersity* fin mars avec toujours le soutien du CNC (*Centre national du cinéma*) et de la revue professionnelle *Le Film Français*
  - Renouvellement de la résidence *XR Creative* initiée en 2023 avec le Cnam-Enjmin

## IV - URBANISME / BATIMENTS

### A - Interventions sur le patrimoine foncier

Afin de répondre aux besoins des acteurs de l'Image, Magelis est propriétaire d'un parc immobilier composé de locaux mis à disposition et de biens inoccupés qui constituent une réserve foncière destinée à des projets de développement futurs (à 5, 10 ou 15 ans).

Pour proposer des espaces conformes à la réglementation en vigueur et maintenir un niveau d'aménagement favorable au développement des activités des occupants, Magelis prend généralement en charge les opérations de maintenance, d'entretien et de vérifications réglementaires. Magelis définit les programmes de réalisation des prestations, assure leurs suivi et leur contrôle afin de garantir aux occupants un fonctionnement optimal de leurs locaux.

Lorsque des travaux d'aménagements, de modifications ou de grosses réparations sont nécessaires pour des mises en conformités, le maintien en exploitation ou pour de nouveaux besoins, Magelis peut les réaliser en maîtrise d'œuvre interne.

Ces travaux sont menés dans le cadre de marchés à bons de commandes ou de consultations spécifiques suivant les besoins.

Pour des opérations particulières ou des projets plus structurants, de constructions et de réhabilitations conséquentes, dont la maîtrise d'œuvre est confiée à des groupements externes, Magelis assure la conduite d'opération.

Ainsi différentes opérations d'investissements sont réalisées par le biais d'autorisations de programmes.

#### Programmes en cours

1. Projet commun mené par le Pôle Image et la Ville d'Angoulême dans le quartier de l'Image, à proximité de l'École européenne supérieure de l'Image (EESI)

### Centre de documentation et pôle de vie étudiante [opération 4]

En lien avec la réhabilitation menée par la Ville d'Angoulême, les études de conception se poursuivront avec notamment le dépôt du permis de construire.

Les bâtiments L et M, situés au cœur du campus entre la passerelle et le barrage du Nil, seront prévus réhabilités et complétés par une extension édifiée sur les vestiges d'une ancienne roue à eau pour accueillir un nouvel équipement de 370 m<sup>2</sup>. La démolition des bâtiments J et O permettra cette reconfiguration en lien avec le plan de prévention des risques inondation.

La bibliothèque actuelle de l'EESI y sera transférée afin de libérer des espaces pour d'autres activités. Ce nouvel équipement abritera un centre de documentation comprenant des zones de consultation, de travail en petits groupes et des installations de projection.

Le pôle de vie étudiante offrira quant à lui une salle polyvalente, un bureau associatif, un espace santé, ainsi que des solutions de micro-restauration et de mobilité.

Les abords paysagers seront requalifiés sur environ 2 000 m<sup>2</sup>, avec des cheminements piétons donnant accès à l'équipement et offrant un bel espace d'agrément en bord de Charente.

### Aménagement aux 111-117 rue de Bordeaux [opérations 2,3 et 5]

Au voisinage du Vaisseau Moebius, un nouvel immeuble accueillera à la fois des espaces supplémentaires pour l'EESI et des locaux destinés à d'autres acteurs de l'Image.

La maison Laubenheimer, qualifiée de « remarquable » au titre du patrimoine bâti, sera intégrée et restaurée afin de retrouver son aspect originel.

L'extension de l'EESI développera 1 300 m<sup>2</sup> de surface utile, répartis entre :

- Un pôle édition, dessin et bande dessinée,
- Des plateaux étudiants et un pôle théorie,
- Des espaces communs et de convivialité,
- Une galerie d'essai.

Avec les circulations et locaux techniques, la surface totale atteindra 1 700 m<sup>2</sup> sur trois niveaux. Le reste du bâtiment comprendra quatre plateaux libres de 280 à 510 m<sup>2</sup> (soit 2 000 m<sup>2</sup> au total) et un hall commun. L'immeuble pourra accueillir jusqu'à 300 personnes.

L'architecture est définie en strates urbaines parallèles à la rue de Bordeaux, adossée au Vaisseau Moebius. Des circulations extérieures relieront la rue de Bordeaux à l'avenue de Cognac. La phase de mission PRO a déjà été validée et le permis délivré.

Ces 4 opérations s'inscrivant dans un cadre global avec la Ville d'Angoulême [opération 1 - réhabilitation des locaux existants de l'EESI], la maîtrise d'œuvre est commune et les calendriers des opérations sont inter-dépendants. Avant d'engager les consultations d'entreprises pour la réalisation des travaux, il est nécessaire de valider les missions de conception de stade PRO de toutes les opérations du projet.

Lorsque les travaux situés aux 111-117 rue de bordeaux auront débutés, le parc de la maison Laubenheimer pourra faire l'objet d'un aménagement complémentaire afin de créer une liaison piétonne entre la rue de Bordeaux et l'avenue de Cognac.

## 2. Aménagement du 164/170 rue de Bordeaux

La phase de chantier se déroulera sur toute l'année 2026. Les bâtiments donnant sur la rue de Bordeaux seront complètement réhabilités pour accueillir les nouvelles formations Licence et Master du CNAM-ENJMIN (1 060 m<sup>2</sup> utiles).

À l'arrière de cet ensemble, une construction neuve sera construite. Elle accueillera sur deux niveaux, soit 486 m<sup>2</sup>, le siège du Pôle Image Magelis, ainsi qu'un plateau libre de 232 m<sup>2</sup>. Celui-ci aura vocation à accueillir l'institut en charge de l'innovation technologique définis dans le projet Magelis2030, ainsi que le studio flex partagé. Les besoins spécifiques à cet espace pourront être précisés dès 2026.

La livraison de l'ensemble est prévue au premier semestre 2027.

## 3. Résidence étudiante rue des Papetiers

À proximité de la résidence L'Auberge espagnole de 63 logements, les travaux de la nouvelle résidence étudiante débuteront après la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive au premier trimestre 2026. Sur cet îlot composé d'immeubles de faubourg et de jardins, 74 logements d'environ 19 m<sup>2</sup> chacun seront construits, pour une surface de plancher de 1 700 m<sup>2</sup>.

Les quelques bâtiments identifiés comme « intéressants » seront réhabilités et seules les façades sur la rue de la Charente seront conservées pour préserver l'alignement des bâtis existants. Toutes les autres constructions seront neuves. L'entrée principale se situera rue des Papetiers, sur laquelle la résidence proposera une nouvelle façade urbaine.

Le projet privilégie une densification du bâti pour libérer un cœur d'îlot végétalisé et ouvert, en continuité avec les jardins voisins.

La livraison de cet ensemble est prévue début 2028.

## B - Développement durable et urbanisme

Dans le cadre des opérations d'investissement et en parallèle, le Pôle Image poursuit ses actions en faveur du développement durable et de la transition écologique.

Les aménagements s'inscrivent dans une logique de gestion responsable des ressources et d'intégration des principes du développement durable.

La spécificité des métiers de l'image animée est systématiquement prise en compte dans l'aménagement des locaux de travail afin de créer des espaces adaptés aux usages, dans lesquels les occupants sont partie prenante. Les solutions comportementales sont intégrées en parallèle des performances, caractéristiques et exigences du bâti pour améliorer les performances dans le cadre d'une démarche globale.

Pour favoriser l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières, des clauses d'insertion sociale sont incluses dans les marchés de travaux lancés par Magelis.

Le partenariat mis en place avec Charente Nature pour porter attention à la biodiversité présente sur les opérations en cours sera poursuivi. L'approche bâimentaire sera considérée systématiquement afin de limiter l'impact des travaux et permettre la cohabitation avec les espèces protégées présentes en milieu urbain.

Enfin, le Pôle Image Magelis continuera de contribuer aux programmes de définition urbaine dans les secteurs de la gare, de l'Houmeau et des rives de la Charente, en lien étroit avec les collectivités pilotes. Il

participera aux études engagées sur les espaces publics et restera attentif aux opportunités foncières pour favoriser le développement de Magelis.

## V - LES CONSEQUENCES FINANCIERES

### A. Le fonctionnement

L'exercice 2025 se clôture avec un résultat d'exécution largement positif. Cela s'explique par la combinaison de plusieurs éléments. La maîtrise des dépenses de fonctionnement a été poursuivie sur l'ensemble des postes, et notamment sur le fonctionnement courant de la structure. Les dépenses d'énergies ont également été moins élevées. De nouvelles recettes ont été recherchées grâce à des partenariats permettant d'assurer le financement de certaines actions. Le projet de collaboration Avenue a été lancé et un premier acompte de subvention versé. Le CNC a par ailleurs conforté son partenariat avec Magelis.

Enfin, le compte à terme ouvert en novembre 2024 est arrivé à échéance et va assurer la perception d'une recette nouvelle.

Ce résultat permet de conforter l'excédent antérieur reporté, qui permet, combiné à des participations statutaires maintenues à un montant global de 3 M€, de construire un budget primitif intégrant le renouvellement des événements d'ores et déjà initiés ainsi que de nouvelles actions.

Magelis a répondu à l'appel à projets France 2030 sur les Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives. Le plan d'actions élaboré pourra recevoir un début d'exécution dès 2026.

Sur l'exercice 2026 les charges financières seront légèrement en diminution et prévues à hauteur de 140 K€. Le chapitre 65 sera maintenu à 350 K€ afin de maintenir le soutien aux associations, collectifs d'auteurs et les partenariats autour de nos axes de développement.

### B. L'investissement

Les budgets votés depuis 2020 ont été construits de sorte à permettre de reconstituer un excédent de nature à assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement présenté et validé sans augmentation trop importante des participations. Ainsi la section d'investissement repose sur un excédent reporté en hausse et un niveau de participations statutaires maintenu à 3 M€.

Le niveau de consommation des crédits sur 2025 a été assez bas, peu d'opérations votées en AP/CP étant entrées en phase opérationnelle sur cet exercice (uniquement la réhabilitation du 164 rue de Bordeaux).

L'exercice 2025 va se clôturer avec un excédent d'environ 1 M€.

En ce qui concerne les opérations menées en partenariat avec la Ville d'Angoulême, la phase de conception se poursuit [cabinet BLP]. Sur les opérations Bâtiment Eesi, 111-117 rue de bordeaux et Laubenheimer, la phase PRO a été validée. Pour le Centre de documentation : l'Avant-Projet Sommaire est en cours.

Sur l'opération d'aménagement des locaux au 164 rue de Bordeaux (ateliers) la phase d'étude est achevée. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet Genaud. Le projet est en phase de consultation travaux.

La phase d'étude est également achevée pour l'opération d'extension de la résidence étudiante, la maîtrise d'œuvre confiée au cabinet Greenwich 0.0.13. La consultation travaux est en cours.

Pour ces deux opérations la phase travaux débutera en 2026, ce qui devrait générer un premier déficit sur la section d'investissement.

La recherche de financements se poursuit. Un dossier Fonds vert a été déposé pour le financement de la résidence étudiante : une subvention de 1M€ est sollicitée. Ce fonds a d'ores et déjà été attribué pour deux opérations : réhabilitation du 164 rue de bordeaux [199 000 euros] et réalisation du centre de documentation [100 000 euros].

A côté de ces opérations structurantes, sont poursuivis les travaux sur le patrimoine immobilier.

En ce qui concerne, l'annuité des emprunts, il est à noter que l'inscription à prévoir pour le remboursement de la dette en capital, 680 K€, est stable par rapport à 2025.

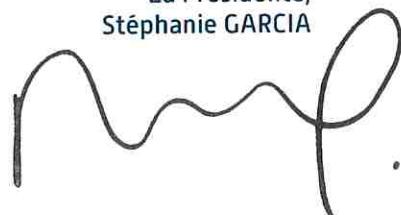
La stratégie du financement du plan pluriannuel d'investissement avec un lissage du montant global des participations se poursuit. Cela permet d'éviter des hausses importantes des participations qui seraient difficiles à intégrer dans les budgets des collectivités partenaires. Le montant des participations statutaires en investissement qui devait être porté à 4,5M€ à compter de 2024 est maintenu à 3M€ depuis deux ans. Il est proposé qu'il soit maintenu à ce même niveau sur l'exercice 2026.

.....

Madame la Présidente expose le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 et ouvre le débat correspondant (consigné dans le procès-verbal de séance).

A l'issue, et après en avoir débattu, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, prennent acte des orientations budgétaires pour 2026 et de la tenue des débats, ainsi que des informations figurant dans le rapport.

La Présidente,  
Stéphanie GARCIA



Acte administratif rendu exécutoire  
du fait de sa publication le 16 déc. 2025  
et de sa transmission au  
représentant de l'Etat le 16 déc. 2025  
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 16 décembre 2025

Signé: Le Président